

Pour des prestations de qualité réalisées en toute sécurité, soyez attentifs aux :

Locaux de service

Des espaces ventilés, éclairés et aménagés pour stocker les produits, les consommables sanitaires et le matériel.

Vestiaires et sanitaires

Un endroit où se changer et laisser ses affaires à l'abri du vol. Pouvoir utiliser des sanitaires.

Points d'eau

Un point d'eau permettant de remplir aisément un seau *(et une évacuation)*, accessible dans chaque zone de travail, idéalement un par étage.

Déchets

Des espaces de plain-pied, ventilés, éclairés et aménagés pour stocker les déchets.

Des sols lavables à grande eau et antidérapants.

Accès

Des zones de travail faciles d'accès (codes, stationnement, passes...) et la possibilité d'utiliser les ascenseurs.

Des plans inclinés plutôt que des marches, des sols dégagés.

Des vitres facilement accessibles, à l'intérieur (sans mobilier à déplacer) comme à l'extérieur (abords dégagés pour travailler de plain-pied ou installer un équipement de travail en hauteur).

Et pour aller plus loin...

Guide Donneurs d'Ordre du secteur de la Propreté www.monde-proprete.com



Ce travail, issu de l'expérience de professionnels de la propreté, vous oriente vers des situations de travail prenant en compte l'activité des agents qui interviendront dans vos locaux.









